

VD_GERICHTE ZC15.034108 vom 28. April 2016

VD Tribunal cantonal, 2016-04-28, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZC15.034108

FR: VD_GERICHTE ZC15.034108 du 28 avril 2016

IT: VD_GERICHTE ZC15.034108 del 28 aprile 2016

Erwägungen

E. 5

a) Il découle de ce qui précède que le recours doit être admis et la décision attaquée annulée, la cause étant renvoyée à l'intimée pour complément d'instruction et nouvelle décision au sens des considérants. b) Le présent arrêt est rendu sans frais (cf. art. 61 let. a LPGA). Le recourant, qui obtient gain de cause sans l'assistance d'un mandataire professionnel, n'a pas droit à des dépens (cf. art. 61 let. g LPGA et 55 al. 1 LPA-VD par renvoi de l'art. 99 al. 1 LPA-VD).

- 12 -

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.